



44^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Commission d'enquête sur la situation des droits de l'homme en Syrie

Genève, le 14 juillet 2020

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse remercie la Commission d'enquête pour son important travail. Après presque une décennie, le conflit en Syrie a conduit à l'une des plus grandes crises humanitaires de notre siècle.

La Suisse est extrêmement préoccupée par le rapport détaillé de la Commission qui énumère les nombreuses violations des droits de l'homme et les attaques généralisées ou systématiques lancées contre la population civile et des infrastructures civiles. Ces attaques peuvent constituer des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité, dont tous les responsables doivent répondre devant la justice.

La Suisse appelle toutes les parties au conflit à respecter pleinement le droit international humanitaire en toutes circonstances et à assurer un accès humanitaire rapide, sans entrave et durable aux 3 millions de personnes dans le besoin dans le nord-ouest de la Syrie. Toutes les parties au conflit sont également appelées à suivre l'appel du Secrétaire général de l'ONU à un cessez-le-feu mondial avec effet immédiat.

Le conflit ne se résoudra pas de façon militaire et il est impératif de poursuivre la recherche d'une solution politique. La Suisse réitère ainsi son plein soutien au travail de l'ONU, y inclus à la Commission d'enquête et au Mécanisme international, impartial et indépendant.

Madame, Messieurs les Experts,

Le nombre d'attaques contre les infrastructures médicales est particulièrement choquant, ceci en pleine pandémie. Que pourrait-on faire pour mieux les protéger?

Je vous remercie.